

PERMANENCE D'UNE ASSISTANTE SOCIALE :

**Tous les lundis de 13h30 à 16h30
Les mardis tous les 15 jours de 9h00 à 12h00**

Tous les mercredis de 9h00 à 12h00

**Tous les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
A la Maison de la Solidarité départementale de MAURIAC**

Pour prendre rendez-vous, merci de vous adresser au
secrétariat du Service d'action sociale en téléphonant

au **04 71 68 00 78**